

SESSION 2020

CAPLP
CONCOURS EXTERNE

Section : BÂTIMENT
Option : PEINTURE - REVÊTEMENTS

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE

Durée : 4 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique - à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

Crayons pastels ou feutres alcool ayant un rendu gouache

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il lui est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Dossier sujet

Constitution du sujet

Le sujet comprend 3 dossiers

1 - Dossier de documentation pages 1 à 40

2 - Dossier de questionnement

Étude 1 page 2

Étude 2 page 3

Étude 3 page 4

Étude 4 page 5

3 - Dossier réponses

DR 1 page 2

DR 2 page 3

DR 3 pages 4 à 6

DR 4 pages 7 à 8

DR 5 pages 9 à 11

DR 6 pages 12 à 13

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	3028J	101	7399

DOSSIER DE DOCUMENTATION

Mise en situation – chantier école	Pages 2 à 3
Vue en plan	Pages 4 et 5
Extrait du CCTP	Pages 6 et 7
Fiches techniques des produits	Pages 8 à 11
Calendrier 2019-2020	Page 12
La poste, en 2013 : l'envol des montgolfières et des ballons de 1783 à nos jours	Page 13
Extrait du référentiel BCP « Aménagement et finition du bâtiment »	Pages 14 à 40

NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste à proposer une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans le référentiel du champ professionnel de l'option choisie.

À partir d'un dossier de documentation fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre, ainsi que l'évaluation envisagée,
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

MISE EN SITUATION



Le dossier technique fait référence aux travaux de réhabilitation d'une maison bourgeoise en cinq appartements et un musée, place Farcot à SAINVILLE, département de l'Eure-et-Loir, académie d'Orléans-Tours.

Le musée Farcot retrace la vie du légataire, Eugène Farcot, qui avait pour souhait d'apporter une culture muséale dans sa commune natale, Sainville, où il naquit en 1830. L'agencement des collections est pensé à la manière d'un cabinet de curiosités comme il en était en vogue au XIX^{ème} siècle.

Le parcours amènera le visiteur à remonter le temps dans la salle de l'horlogerie. Le périple d'Eugène Farcot en qualité d'horloger nous y ait conté. Horloger ingénieur et reconnu, il exposa une pendule monumentale près des bijoux de la Reine d'Angleterre lors de l'exposition universelle de 1878 se tenant à Paris.

D'une ascension sociale fulgurante, Eugène Farcot fut pris de passion pour les voyages. La seconde salle invite le visiteur à découvrir les mœurs d'autres civilisations par le reflet des collections archéologiques portant sur la Grèce et la Rome antique, l'Égypte ancienne et l'Extrême-Orient.

Le visiteur découvrira dans la dernière salle une facette cachée d'Eugène Farcot, la navigation aérienne. Connaisseur en mécanique, il compila son savoir sur le sujet dans un ouvrage intitulé la navigation atmosphérique publié en 1859. La salle nous fait se remémorer les missions des ballons-postes pendant la guerre franco-prussienne. Eugène Farcot, capitaine du ballon-poste le Louis-Blanc, le fit décoller depuis la place Montmartre à Paris le 12 août 1870 avant d'atterrir en Belgique près de Béciers.

Les travaux confiés aux élèves de terminale baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment » ne concernent **que la partie musée (Eugène Farcot) au RdC**. Le reste des travaux étant réalisé par des entreprises locales.

Ce projet pédagogique, validé par le chef d'établissement, conduira à déplacer la formation sur le chantier pendant 10 semaines. Il permettra également de mettre en œuvre les situations d'évaluation pour les épreuves professionnelles évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

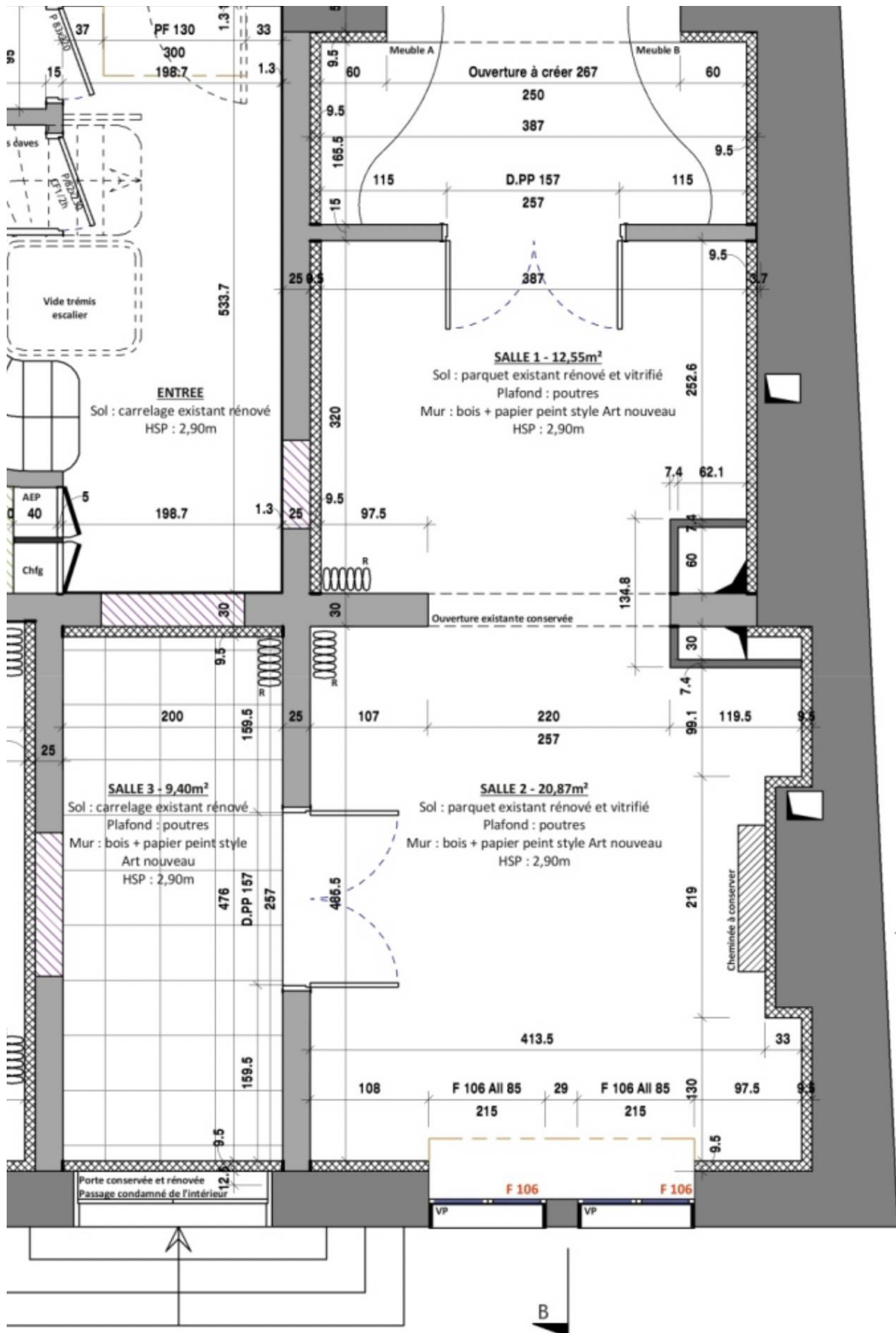
Les activités proposées aux élèves sont :

- **le choix** d'un système à mettre en œuvre ;
- **la mise en œuvre** des contre-cloisons de doublage dans l'accueil ;
- **la mise en œuvre** d'un plafond suspendu en dalle acoustique ;
- **la mise en œuvre** d'isolant thermique ;
- **la préparation** des différents supports ;
- **la mise en œuvre** de revêtement mural acoustique ;
- **l'application** de peinture sur les boiseries.

PLAN DU RdC projeté (logements et musée)



ZOOM sur les 3 salles du musée



Cette partie du CCTP a pour objet de définir les travaux et prestations des différents lots pour le réaménagement d'une maison bourgeoise en musée et logements, place Farcot à SAINVILLE. Le projet est composé de :

- 5 appartements
- 1 musée

EXTRAIT DU LOT 05 DOUBLAGES – CLOISONS – ISOLATIONS

.../...

05.5.9 PRESTATIONS POUR MUSÉE

05.5.9.1 Isolation des combles en 100mm d'épaisseur

Les plafonds sous combles seront isolés par deux couches de laine de verre de 100mm d'épaisseur de type ISOCONFORT 35 de chez ISOVER ou équivalent.

La couche disposée côté volume chauffé sera munie de pare vapeur et l'autre couche sera nue.

La résistance thermique totale des deux couches sera de $3.15\text{m}^2.\text{K/W}$.

L'isolant sera déroulé sur le plancher bois existant.

Localisation : En sous face du plancher haut RdC de la partie existante.

05.5.9.2 Isolation des combles en 260mm d'épaisseur

Les plafonds sous combles seront isolés par deux couches de laine de verre de 260mm d'épaisseur de type ISOCONFORT 35 de chez ISOVER ou équivalent.

La couche disposée côté volume chauffé sera munie de pare vapeur et l'autre couche sera nue.

La résistance thermique totale des deux couches sera de $6.5\text{m}^2.\text{K/W}$.

L'isolant sera déroulé sur le plancher bois existant.

Localisation : Dans les combles de la partie extension.

05.5.9.3 Plafonds acoustiques

Plafonds suspendus (dalle) de type PERLA de chez ARMSTRONG ou équivalent constitués par :

- une ossature en profilés en acier galvanisé à chaud type TEGULAR, compris rails de rives et suspentes en acier galvanisé découpées, fixées sur plancher béton ;
- type d'ossature, écartement entre axes des ossatures, distance entre les suspentes suivant caractéristiques du faux-plafond. Longueur des suspentes adaptée à la hauteur du plénum ;

L'entreprise prévoira les réservations nécessaires pour l'encastrement des spots, fournis et posés par le lot électricité.

Le présent lot se mettra en relation avec le titulaire du lot électricité pour l'ensemble de ses besoins.

Les plafonds mis en œuvre doivent présenter une aire d'absorption équivalente $\geq 25\%$ de la surface au sol.

Localisation : En sous face du plancher haut du RdC du musée, partie existante et extension.

EXTRAIT DU LOT 10 PEINTURE

.../...

10.5.6 PRESTATIONS POUR MUSÉE

10.5.6.1 Revêtements sur murs et cloisons

L'entrepreneur devra tous les travaux préparatoires nécessaires à la pose des revêtements muraux :

- sur plaque de plâtre : brossage des salissures, époussetage, révision des joints entre plaques ;
- sur enduit plâtre : égrenage, rebouchage, enduit non repassé, ponçage et époussetage ;
- sur enduit ciment : brossage des salissures, époussetage ;
- sur agglos béton : brossage des salissures, époussetage.

Fournitures et pose d'un revêtement mural de type MURASPEC modèle BELLINI, LYON dans la gamme ASTORIA, LORENZO ou CHOPIN dans la gamme CHATEAU teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Les travaux préparatoires seront conformes au DTU 59.1 et prescriptions du fabricant.

Classement au feu : M2

Localisation : sur l'ensemble des murs du musée.

10.5.6.2 Peinture sur bois

Travaux préparatoires : nettoyage, brossage, rebouchage, ponçage, dépoussiérage et impression.

Finition : deux couches de peinture acrylique brillante.

Sur face intérieure des portes des gaines techniques, une couche d'impression.

Localisation : ensemble des trappes d'accès, gaine technique, chambranles, baguettes d'angle, champlats, les habillages bois, plinthes, tablettes de bois posées sur les allèges des fenêtres, portes.

10.5.6.3 Peinture sur canalisation intérieures

Travaux préparatoires : dégraissage soigné au solvant, rinçage, séchage, une couche de primaire d'accrochage.

Finition : une couche d'apprêt et une couche de peinture émail brillant glycérophthalique.

10.5.6.2 Réalisation d'un projet décoratif en peinture pour le musée

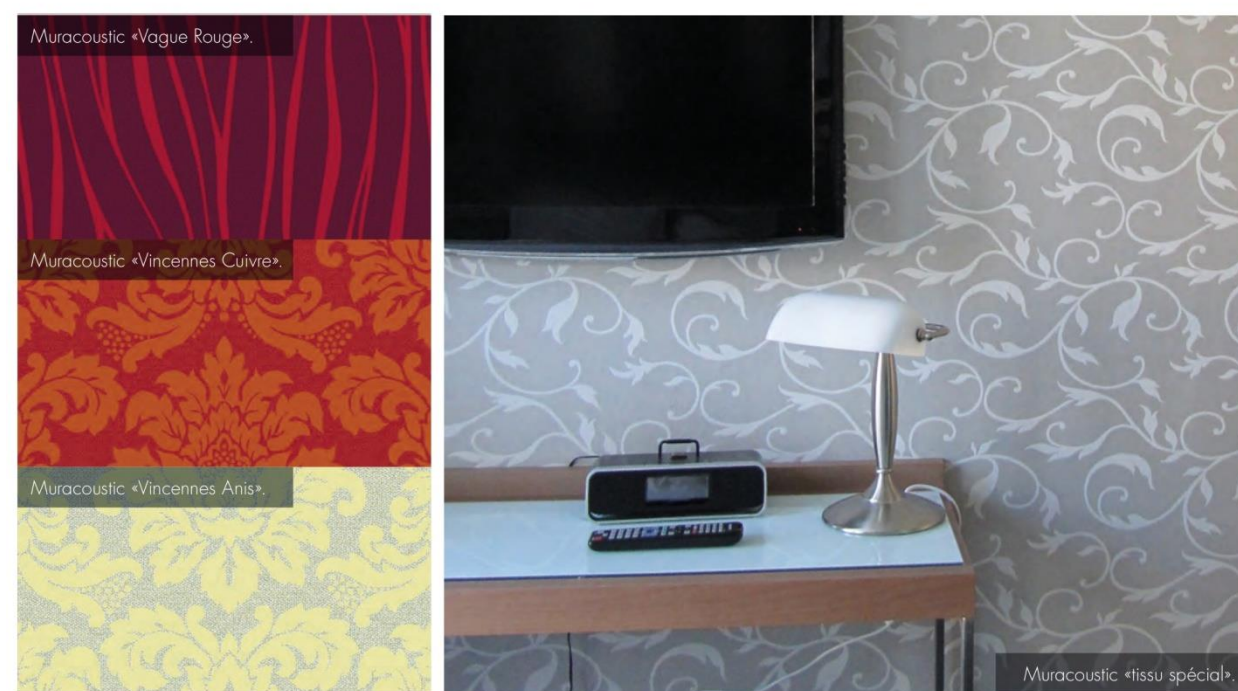
Travaux préparatoires : nettoyage, rebouchage, ponçage, dépoussiérage et impression.

Finition : reproduction d'un motif décoratif à l'échelle sur un des murs du musée.

Le fond du décor devra être de ton turquoise rabattu.

Les motifs devront être réalisés en couleurs chaudes et les contours de ceux-ci devront être exécutés en filet 5mm teinte dorée.

Muraspec Buflon acoustique

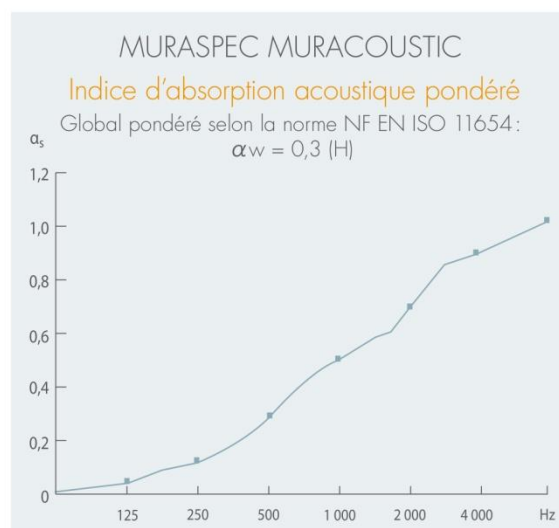


- Alpha Sabine de 0,6 à 2500 Hz - $\alpha_w = 0,30$ selon la norme NF EN ISO 11654 mesuré dans une salle réverbérante selon la norme NF EN ISO 354 conformément à la législation française.
- Cirrus : 13 coloris
- Stella : gamme en développement.

MURASPEC MURACOUSTIC

Revêtement acoustique en textile tendu ou à coller, solution esthétique et facile à poser.
 $\alpha_w = 0,25$ ou $0,30$ (Muracoustic Plus), B-s2, d0.

- Muracoustic standard : Alpha Sabine de 0,5 à 5 000 Hz - $\alpha_w = 0,25$ selon la norme NF EN ISO 11654 mesuré dans une salle réverbérante selon la norme NF EN ISO 354 conformément à la législation française
- Muracoustic Plus (une couche de ouate supplémentaire) : Alpha Sabine de 0,7 à 5 000 Hz - $\alpha_w = 0,30$ selon la norme NF EN ISO 11654 mesuré dans une salle réverbérante selon la norme NF EN ISO 354 conformément à la législation française.
- Large choix de designs : 4 gammes d'unis et 2 gammes de motifs.



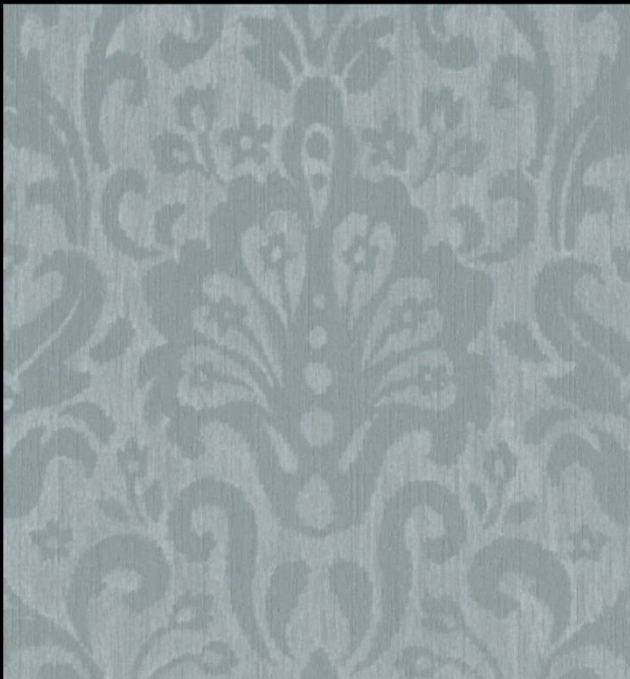
FICHE TECHNIQUE

Muraspec Buflon

Solutions décoratives

BALI

Beautifully versatile with a refined elegance achieved through the delicate hand drawn quality. Soft tones enriched by light reflective elements for a touch of serenity. For further information please contact customer services on 03705 117 118.



PRODUCT DETAILS

Nom du design:	Bali
Référence:	10085
Colour Description:	Blue
Largeur:	90 cm
Length:	10 m
Sold By:	Per linear metre
Type de revêtement:	Fabric backed Vinyl
Backer:	Paste to wall
Poids:	360 gsm
Fire rating:	Euro Class B

CLEANABILITY



Extra Scrubbable

VOC RATED

A+

CE COMPLIANT



LIGHTFASTNESS



Excellent.
(7 out of 8 to BSEN20105)

CONTAINS BIOCIDES



HANGING INFORMATION

Pattern repeat:	53cm
Pattern offset:	0cm
Pattern overlap:	0cm
Recommended Adhesive:	Murabond Heavy. On dry lining use Murabond Easy Strip. On sealed surfaces use Murabond Sealed Surface Adhesive. For other surfaces contact Customer Services on 03705 117 118.

Available colourways in this design

To view the full range of colourways available in this design, please search 'Bali' using the search function tool on the Muraspec website.



BUTT JOINT



STRAIGHT HANG



STRAIGHT MATCH



PASTE TO WALL

If you require further information about any Muraspec product or service please search our website www.muraspec.com, contact us at contact@muraspec.com or call +44 (0) 3705 117 118



PERLA



BUREAU
PERLA Regular

PERLA est une gamme certifiée C2C Bronze à la finition blanche et lisse en voile de verre, qui offre un équilibre acoustique idéal entre l'absorption et l'atténuation sonore.

Principales caractéristiques

- Équilibre idéal entre absorption et atténuation sonore
- Durabilité du produit améliorée
- Haute réflexion de la lumière : 86 %
- Certification C2C Bronze / ISO 5 / A+
- Disponible avec le détail de bord SL2 MicroLook 90

Zones d'application

Idéal pour les espaces de travail et d'apprentissage...

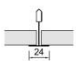
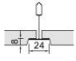
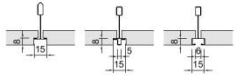














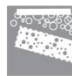






Inspiring Great Spaces®

Armstrong®
CEILING SOLUTIONS

FICHE TECHNIQUE

PERLA 

DÉTAIL DE BORD	BOARD	TEGULAR	MICROLOOK 90																																			
																																						
ÉPAISSEUR (mm)	17	17	17																																			
MODULES (mm)	600 x 6002801M 625 x 6252801D 1200 x 6002802M	600 x 6002803M	600 x 6002805M 625 x 6252805D 1200 x 6005180M 1500 x 6005181M																																			
SYSTÈMES DE SUSPENSION	Prelude 24 XL ² / TL ² Prelude 24 Sixty ² XL ² / TL ²	Prelude 24 XL ² / TL ² Prelude 24 Sixty ² XL ² / TL ²	Prelude 15 TL / XL ² Interlude HRC XL ² Silhouette 6 mm XL ²																																			
COULEURS	 Blanc Standard																																					
DURABILITÉ	  25-37 ¹   A+  E1																																					
	¹ Dépend de l'épaisseur, du détail de bord et de la taille de la dalle.																																					
ACOUSTIQUE	 EN ISO 10848-2 & EN ISO 717-1 EN ISO 140-3 & EN ISO 717-1 EN ISO 354 & EN ISO 11654																																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="10">Hz α_p</th> </tr> <tr> <th></th> <th>D_{nfw}</th> <th>R_w</th> <th>α_w</th> <th>Classe</th> <th>NRC</th> <th>125</th> <th>250</th> <th>500</th> <th>1000</th> <th>2000</th> <th>4000</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Board, Tegular, MicroLook 90</td> <td>35 dB</td> <td>18 dB</td> <td>0.65 (H)</td> <td>C</td> <td>0.70</td> <td>0.35</td> <td>0.40</td> <td>0.60</td> <td>0.85</td> <td>0.95</td> <td>1.00</td> </tr> </tbody> </table>				Hz α_p											D _{nfw}	R _w	α_w	Classe	NRC	125	250	500	1000	2000	4000	Board, Tegular, MicroLook 90	35 dB	18 dB	0.65 (H)	C	0.70	0.35	0.40	0.60	0.85	0.95	1.00
	Hz α_p																																					
	D _{nfw}	R _w	α_w	Classe	NRC	125	250	500	1000	2000	4000																											
Board, Tegular, MicroLook 90	35 dB	18 dB	0.65 (H)	C	0.70	0.35	0.40	0.60	0.85	0.95	1.00																											
RÉACTION AU FEU		EEA EuroClasse A2-s1, d0 EN 13501-1	RUS KM1 (G1, V1, D1, T1) FZ 123																																			
AUTRES PERFORMANCES ET CARACTÉRISTIQUES	 86 %  $\lambda = 0.052 \text{ W/m K}$ EN 12667 & ISO 8301	 95 % RH  4.6 kg/m ²	 ISO 5 ISO 14644-1 	  	30 ANS garantie système 																																	
OPTIONS PERSONNALISÉES	 Dimensions																																					

Toutes les tailles sont nominales. La disponibilité des produits est susceptible de changer. Merci de nous contacter ou visiter www.armstrongplafonds.fr pour plus d'informations.

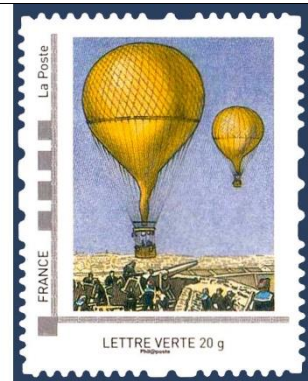
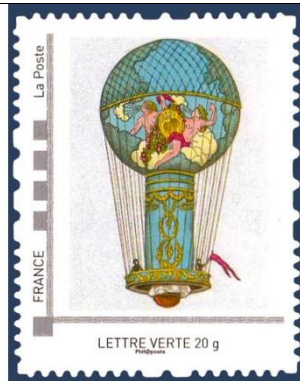
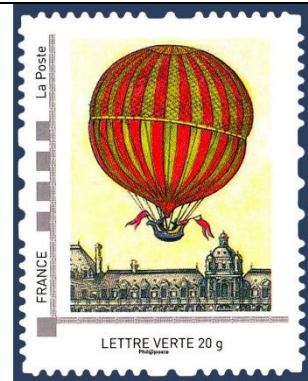
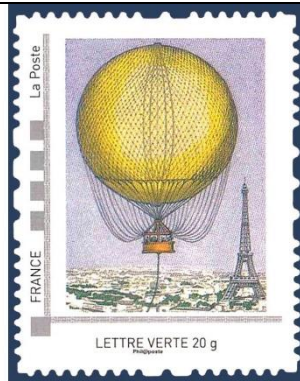
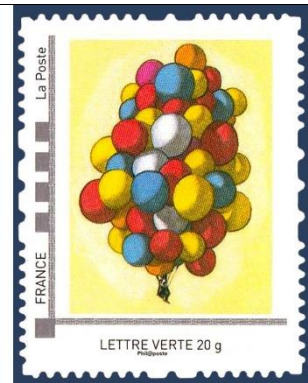
www.armstrongplafonds.fr

Calendrier 2019-2020

Vacances
Zone B

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
	31 J		31 M	31 V	31 M	31 M		31 D		31 V

La poste, en 2013 : l'envol des montgolfières et des ballons de 1783 à nos jours



EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL - RAP

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, SPÉCIALITÉ AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Fonction : Réalisation	
Activités :	Tâches :
Préparation de l'intervention	<ul style="list-style-type: none">1 - Extraire les informations utiles au chantier2 - Reconnaître le chantier sur site3 - Vérifier la faisabilité des prescriptions4 - Contribuer à l'élaboration du planning d'exécution5 - Prévoir les besoins en personnel6 - Prévoir et organiser les approvisionnements en matériaux7 - Prévoir les besoins en matériels
Organisation sur site	<ul style="list-style-type: none">8 - Répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux9 - Répartir les tâches à chaque membre de l'équipe et définir son intervention
Conduite de chantier	<ul style="list-style-type: none">10 - Assurer la liaison entre le chantier et le bureau11 - Participer aux réunions de chantier et à la réception des travaux12 - Vérifier les supports et les implantations13 - Assurer le suivi du chantier14 - Contrôler la qualité des travaux15 - Replier le chantier
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">16 - Organiser le poste de travail17 - Préparer les supports18 - Implanter un ouvrage19 - Appliquer des produits de finition20 - Poser des revêtements muraux et de sols21 - Construire des cloisons22 - Réaliser des enduits23 - Poser des matériaux isolants24 - Réaliser des plafonds suspendus25 - Poser des éléments décoratifs par collage ou par fixation mécanique

**PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES
COMPÉTENCES**

CAPACITÉS	COMPÉTENCES															
S'INFORMER	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="2">C1</td> <td>1 Décoder et analyser les données de définition</td> </tr> <tr> <td>2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion</td> </tr> </table>	C1	1 Décoder et analyser les données de définition	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion												
C1	1 Décoder et analyser les données de définition															
	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion															
TRAITER DÉCIDER	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="5">C2</td> <td>1 Organiser l'intervention en toute sécurité</td> </tr> <tr> <td>2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution</td> </tr> <tr> <td>3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution</td> </tr> <tr> <td>4 Établir les quantitatifs de matériaux</td> </tr> <tr> <td>5 Établir les besoins en matériels</td> </tr> </table>	C2	1 Organiser l'intervention en toute sécurité	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution	3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution	4 Établir les quantitatifs de matériaux	5 Établir les besoins en matériels									
C2	1 Organiser l'intervention en toute sécurité															
	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution															
	3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution															
	4 Établir les quantitatifs de matériaux															
	5 Établir les besoins en matériels															
METTRE EN ŒUVRE RÉALISER	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="14">C3</td> <td>1 Reconnaître le chantier</td> </tr> <tr> <td>2 Organiser et approvisionner le chantier</td> </tr> <tr> <td>3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages</td> </tr> <tr> <td>4 Organiser la zone d'intervention</td> </tr> <tr> <td>5 Préparer les supports</td> </tr> <tr> <td>6 Réaliser une implantation</td> </tr> <tr> <td>7 Appliquer des produits, des enduits</td> </tr> <tr> <td>8 Poser des revêtements muraux et de sols</td> </tr> <tr> <td>9 Construire des cloisons.</td> </tr> <tr> <td>10 Poser des matériaux isolants</td> </tr> <tr> <td>11 Réaliser des plafonds suspendus</td> </tr> <tr> <td>12 Poser des éléments décoratifs et de finition</td> </tr> <tr> <td>13 Assurer le suivi du chantier</td> </tr> <tr> <td>14 Assurer le repli du chantier</td> </tr> </table>	C3	1 Reconnaître le chantier	2 Organiser et approvisionner le chantier	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	4 Organiser la zone d'intervention	5 Préparer les supports	6 Réaliser une implantation	7 Appliquer des produits, des enduits	8 Poser des revêtements muraux et de sols	9 Construire des cloisons.	10 Poser des matériaux isolants	11 Réaliser des plafonds suspendus	12 Poser des éléments décoratifs et de finition	13 Assurer le suivi du chantier	14 Assurer le repli du chantier
C3	1 Reconnaître le chantier															
	2 Organiser et approvisionner le chantier															
	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages															
	4 Organiser la zone d'intervention															
	5 Préparer les supports															
	6 Réaliser une implantation															
	7 Appliquer des produits, des enduits															
	8 Poser des revêtements muraux et de sols															
	9 Construire des cloisons.															
	10 Poser des matériaux isolants															
	11 Réaliser des plafonds suspendus															
	12 Poser des éléments décoratifs et de finition															
	13 Assurer le suivi du chantier															
	14 Assurer le repli du chantier															
COMMUNIQUER	<table border="1"> <tr> <td align="center" rowspan="3">C4</td> <td>1 Animer une petite équipe</td> </tr> <tr> <td>2 Communiquer avec les différents partenaires</td> </tr> <tr> <td>3 Rendre compte</td> </tr> </table>	C4	1 Animer une petite équipe	2 Communiquer avec les différents partenaires	3 Rendre compte											
C4	1 Animer une petite équipe															
	2 Communiquer avec les différents partenaires															
	3 Rendre compte															

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL – CERTIFICATION (Suite)

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

COMPÉTENCE : C1.1 Décoder et analyser les données de définition

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	1 Identifier, reconnaître et classer les différents documents.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Supports de communication (téléphone, télécopie, courrier électronique)... Documents internes à l'entreprise.	Les sources d'information sont correctement identifiées. Le classement est justifié et cohérent, au regard des contenus et de l'objectif de la recherche. Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.
U21	2 Rechercher, sélectionner et analyser des informations.	Dossier de définition : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan général de coordination (P.G.C.), - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.), - plan d'action qualité (P.A.Q.), - plan d'assurance environnement (P.A.E.), - document unique (D.U.), - schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc. Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches et notices techniques, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - échantillons, - nuanciers, etc. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Calepinage. Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Codes et langages techniques et/ou informatiques.	Les informations sélectionnées sont strictement utiles et nécessaires. Elles correspondent aux besoins et aux exigences du chantier. Les exigences environnementales sont identifiées. La recherche est méthodique. Les informations strictement utiles et nécessaires sont sélectionnées. Les informations sélectionnées permettent de développer l'étude. Les ressources sont exploitées, décodées et correctement analysées. Les incohérences sont repérées et transmises à la hiérarchie.
U21	3 Extraire les données utiles à la réalisation du chantier.		Les données recueillies sont les éléments indispensables pour la prise en charge du chantier. Les informations strictement utiles et nécessaires au déroulement du chantier sont méthodiquement consignées. La synthèse des documents présentés permet d'avoir une vue d'ensemble du chantier réaliste. Le vocabulaire employé est précis. Les documents fournis à cet effet sont correctement renseignés. Le vocabulaire employé est précis.

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

COMPÉTENCE : C1.2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	1 Localiser le chantier.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Le chantier est correctement localisé et placé dans son contexte et son environnement.
U21	2 Localiser et identifier un ouvrage et les tâches qui lui sont liées.	Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	L'ouvrage est localisé et identifié sur les documents graphiques, à partir des pièces écrites.
U21	3 Identifier les caractéristiques d'un ouvrage.	Documents internes à l'entreprise. Dossier de définition : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan général de coordination (P.G.C.), - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.), - plan d'action qualité (P.A.Q.), - plan d'assurance environnement (P.A.E.), - document unique (D.U.), - schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc.	L'inventaire des tâches, des matériaux et des fournitures liés à l'ouvrage est méthodique, efficace et complet. La nature, les performances et la qualité de l'ouvrage sont relevées. Le vocabulaire employé est précis. Les ressources techniques nécessaires sont compulsées et leurs données sont correctement exploitées.
U21	4 Décoder le calendrier général.	- schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.), - schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.), - plan local de gestion des déchets, - calendrier général, - devis quantitatif et estimatif, - projets divers (décoratif...), - imprimés de déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), - autorisations de voirie, etc.	Le calendrier est correctement décodé. Les tâches sont identifiées. Les plages et les durées d'intervention de chaque corps d'état sont relevées.
U21	5 Identifier et situer les interventions coordonnées avec les autres corps d'état.	Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches et notices techniques, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - échantillons, - nuanciers, etc. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Calepinage. Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...). Codes et langages techniques et/ou informatiques.	Les délais de mise en œuvre sont repérés. Les plages d'intervention sont localisées et définies. Les liens avec les autres corps d'état sont repérés au regard de la chronologie des activités, des performances et de la qualité attendues des ouvrages Les incidences sur le déroulement du chantier sont mesurées.

CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER**COMPÉTENCE : C2.1 Organiser l'intervention en toute sécurité**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U21	1 Déterminer des emplacements de stockage.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	Les emplacements prennent en compte les différentes contraintes liées à la surcharge des structures, à l'accessibilité, aux implantations des aménagements et des réseaux d'alimentation, aux aires d'évolution et aux zones de passage, aux risques de détérioration, de pollution, de gel et de vol, etc., ...
U21	2 Proposer un plan d'approvisionnement.	Coordonnées des fournisseurs et des organismes. Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...).	Le plan d'approvisionnement est exploitable et prend en compte les contraintes. La répartition des matériaux prend en compte le lieu de mise en œuvre, l'ordre d'utilisation et minimise les manutentions.
U21	3 Déterminer les moyens de protection des personnels.	Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.).	Les moyens décrits visent la prévention collective des personnels, ainsi que la protection individuelle.
U21	4 Déterminer les moyens de protection des biens et des abords.	Ressources techniques et normatives. Dossier de définition relatif au lot étudié : - C.C.A.P., - C.C.T.G., - C.C.T.P. (devis descriptif, ...), Plan général de coordination (P.G.C.).	Les moyens de protection sont adaptés au chantier et respectent la réglementation en vigueur et l'environnement.
U21	5 Vérifier les faisabilités techniques et réglementaires.	Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Plan d'action qualité (P.A.Q.). Plan d'Assurance environnement (P.A.E.). Document Unique (D.U.).	Les méthodes prévues sont adaptées aux tâches à réaliser et respectent les dispositions réglementaires.
U21	6 Vérifier la disponibilité commerciale des matériaux et des fournitures.	Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.). Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets. Ressources diverses liées : - à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux activités physiques, - au développement durable (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie...).	Les disponibilités commerciales sont correctement vérifiées. Des solutions pour le remplacement des matériaux non disponibles sont envisagées.
U21	7 Proposer une variante technique.		Les adaptations proposées sont pertinentes et techniquement envisageables Elles respectent les exigences réglementaires, environnementales et les diverses contraintes. Les adaptations proposées sont transmises à la hiérarchie. Le document est lisible et exploitable.

CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER**COMPÉTENCE : C2.2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 Proposer des adaptations techniques liées au déroulement du chantier.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	La variante proposée est pertinente et techniquement envisageable. Les exigences réglementaires et environnementales et les contraintes commerciales sont respectées. Le coût de revient de l'ouvrage n'est pas majoré.
U22	2 Établir un calepinage.	Logiciels spécifiques de traçage et de dessin Ressources informatiques (CD ROM, sites Internet, ...).	L'esthétique est respectée. La solution proposée est pertinente.
U22	3 Établir des croquis et schémas à main levée.	Informations recueillies lors d'une reconnaissance préalable du site. Ressources techniques et normatives. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.G., - C.C.T.P.	La qualité du dessin, l'échelle utilisée et un repérage légendé des éléments permettent l'exploitation quantitative du calepinage. Toutes les vues utiles sont représentées. Les proportions sont respectées. Les cotes sont cumulées. Les croquis et schémas sont clairement réalisés et exploitables par une tierce personne.
U22	4 Établir des dessins d'exécution cotés.	Plan général de coordination (P.G.C.). Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Plan d'action qualité (P.A.Q.). Plan d'assurance environnement (P.A.E.). Document unique (D.U.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.). Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets.	Le dessin respecte les normes de représentation et de cotation. La légende permet le repérage des matériaux. L'échelle permet le détail explicite des points techniques. Le dessin est lisible et exploitable. Les solutions proposées sont conformes aux documents normatifs, aux Avis Techniques, aux fiches techniques ou aux règles de l'art.
U22	5 Rédiger un mode opératoire.		Le mode opératoire est exploitable et en cohérence avec : - différentes pièces du dossier de définition (P.P.S.P.S., C.C.T.P.), etc. - les documents techniques, - les matériels et personnels à disposition, - le contexte réglementaire lié à l'environnement. Les opérations sont chronologiques et leur liste est exhaustive. Si nécessaire, un support graphique aide à la compréhension. Le document élaboré est exploitable par un membre de l'équipe. La terminologie professionnelle est précise.
U22	6 Établir un relevé.		Tous les éléments utiles à l'étude sont relevés et décrits (environnement, matériaux, cotes, désordres, ...) Le relevé est soigné, utilisable par un tiers et permet une exploitation technique des données recueillies.

CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER**COMPÉTENCE : C2.3 Établir un calendrier prévisionnel d'exécution**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 Extraire les plages d'intervention du ou des lots concernés.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	L'identification des intervenants est correcte. Le classement correspond à l'ordre de réalisation. Le repérage est correct.
U22	2 Vérifier la chronologie des interventions.	Logiciels spécifiques. Calendrier général. Plannings. Devis quantitatif et estimatif. Catalogue de temps unitaires.	L'identification des étapes est effectuée sans erreur. Les interventions des autres corps d'état sont prises en compte. Les incohérences sont relevées et signalées. Des adaptations sont proposées.
U22	3 Estimer des temps de réalisation.	Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les temps de réalisation prennent en compte : - les temps unitaires de référence et/ou ceux pratiqués par l'entreprise, - les contraintes de réalisation (priorité des interventions, temps de séchage, ...)
U22	4 Vérifier la compatibilité entre les temps de réalisation et le planning général.	Ressources techniques et normatives. Modes opératoires. Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier.	Les temps de réalisation sont en adéquation avec ceux définis pour les autres corps d'états. Les incohérences des durées d'activités possibles sont relevées.
U22	5 Planifier une intervention dans une plage définie.		Le planning est cohérent. Les différentes contraintes sont prises en compte. Le planning est traduit graphiquement.
U22	6 Comparer les qualifications nécessaires avec celles à disposition.		La comparaison permet d'affecter judicieusement les tâches. L'adéquation entre la qualification des membres de l'équipe et celle exigée pour la réalisation des tâches est constamment recherchée.
U22	7 Affecter les tâches aux différents membres de l'équipe.		L'affectation des tâches tient compte des qualifications, des individualités et des délais.
U22	8 Consigner sur une fiche la répartition des tâches.		La répartition des tâches est consignée et adaptée. Les fiches sont correctement et régulièrement renseignées.
U22	9 Transformer un crédit d'heures en nombre d'ouvriers-jours.		Le nombre d'ouvriers-jours est calculé.

CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER**COMPÉTENCE : C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 Déterminer la date de livraison.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise.	La date de livraison tient compte des impératifs du chantier et des contraintes du calendrier.
U22	2 Déterminer la date butoir de commande.	Documents de saisie à compléter. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	La date butoir tient compte des impératifs de réalisation du chantier et des délais de livraison.
U22	3 Choisir les matériaux et produits.	Logiciels spécifiques. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les matériaux nécessaires sont reconnus et identifiés. Leurs principales caractéristiques sont énoncées. Le choix est approprié et conforme aux exigences des documents du chantier et des documents techniques. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	4 Déterminer des quantités de produits, de matériaux.	Calendrier général. Plannings par lots. Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Document unique (D.U.).	La quantité est calculée avec une tolérance de 5 % par excès et tient compte des contraintes (chutes, pertes, conditionnement, ...)
U22	5 Choisir les conditionnements et les dimensions des matériaux et produits.	Ressources techniques et normatives. Modes opératoires. Informations recueillies « in situ ». Relevés de chantier.	Les choix sont justifiés et adaptés aux ouvrages à réaliser. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	6 Rédiger un bon de commande interne à l'entreprise.	Planning d'approvisionnement. Coordonnées des fournisseurs. Conditions de travail et moyens disponibles (matériel, matériaux, outillage, etc.).	La rédaction des libellés est cohérente. Le bon de commande est correctement renseigné.

CAPACITÉ C2 : TRAITER, DÉCIDER

COMPÉTENCE : C2.5 Établir les besoins en matériels

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U22	1 Prévoir les matériels d'accès, de levage et de manutention.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents internes à l'entreprise. Parc machines. Moyens humains.	Les matériels nécessaires à la réalisation du chantier sont listés. Les matériels sont adaptés aux contraintes du chantier. Leur disponibilité au sein de l'entreprise et auprès des loueurs éventuels est vérifiée.
U22	2 Choisir et quantifier les matériels.	Documents de suivi à compléter. Supports de communication classiques (téléphone, télécopie...) et matériel informatique avec accès aux technologies modernes de communication (Internet, ...).	Le choix des matériels et des équipements est conforme aux exigences de la réglementation et au contexte du chantier. La quantité est adaptée à l'importance de l'équipe et aux besoins du chantier. La dimension environnementale est prise en compte.
U22	3 Choisir et quantifier les éléments de protection individuels et collectifs.	Logiciels spécifiques. Dossier d'architecte relatif au lot étudié : - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - C.C.T.P. (descriptif...).	
U22	4 Choisir les réceptacles destinés au tri et à la collecte des déchets et effluents.	Calendrier général. Plannings par lot.	Les choix sont adaptés à la collecte des déchets et respectent la réglementation en vigueur.
U22	5 Vérifier la disponibilité et l'état du matériel dans l'entreprise.	Planning d'approvisionnement. Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.). Schéma organisationnel de gestion et d'élimination des déchets (S.O.G.E.D.).	La disponibilité des matériels et des équipements, au sein de l'entreprise, est vérifiée. Les livrets d'entretien sont vérifiés. L'état, la propreté et le fonctionnement sont vérifiés.
U22	6 Vérifier les livrets d'entretien des matériels.	Schéma organisationnel de suivi et d'élimination des déchets (S.O.S.E.D.). Plan local de gestion des déchets. Document unique (D.U.)	Les livrets sont vérifiés. Les éléments absents ou défectueux sont consignés et signalés.
U22	7 Signaler les éléments absents ou défectueux.	Ressources techniques et normatives. Informations recueillies « in situ ».	Le matériel présentant un risque vis-à-vis de l'environnement est signalé.
U22	8 Déterminer les besoins complémentaires en matériels.	Relevés de chantier.	Les besoins complémentaires en matériels et en équipements sont établis. La disponibilité auprès des loueurs est vérifiée.